



Bulletin municipal

JANVIER 2015





Le conseil municipal

- **M. DUFOUR Thierry** (*Maire*)
38, Route de Saint-Priest
05 55 63 67 99
- **Mme TESSIER Nadine** (*1^{re} adjointe*)
Chargée de la commission du budget
Créchat
05 55 63 61 29
- **M. CARIAT Jacky** (*2^e adjoint*)
Chargé de la commission des travaux
13, Lotissement de Sainte Catherine
05 55 63 66 81
- **M. CAMPORESI Christophe** (*3^e adjoint*)
Chargé de la commission communication
2, Le Peux
05 55 63 37 35
- **M. CLAVÉ Claude** (*4^e adjoint*)
Chargé de la commission E.D.T.A. (Environnement, Développement, Tourisme, Accessibilité)
Les Moulins
09 60 46 68 43
- **Mme VILLEDIEU Michelle** (*CM*)
19, Route de Bel Air
05 55 63 64 72
- **M. QUINCAMPOIX Xavier** (*CM*)
Tancognaguet
05 55 63 56 91
- **M. CHAPELIER Jean-Luc** (*CM*)
19, Le Chiroux
05 55 63 62 35
- **M. METTOUX Robert** (*CM*)
Route de l'Église
05 55 63 67 44
- **Mme LEFORT Jeanine** (*CM*)
Lotissement de Chantegrèze
09 66 87 44 35
- **Mme CHARAMOND Lucile** (*CM*)
16, Chabannes
05 55 63 64 39
- **Mme RENAUD Lynette** (*CM*)
8, Chabanette
05 55 63 64 56
- **Mme VIOLET Ghyslaine** (*CM*)
Ribbes
05 55 63 23 77
- **Mme DUBOIS Catherine** (*CM*)
Follasseau
05 55 63 25 74
- **M. DUNET Marcel** (*CM*)
Chabannes
05 55 63 21 91

INFOS PRATIQUES

MAIRIE
2, Grande Rue
23290 SAINT-PIERRE-DE-FURSAC
Tél. : 05 55 63 60 87
www.communes-fursac.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi, mercredi :**
9h - 12h / fermée l'après-midi au public
- **Mardi, jeudi et vendredi :**
9h - 12h et 13h30 - 17h30
- **Samedi :**
9h - 12h : Consultation du Maire

invitation

VOEUX

Thierry Dufour, Michel Monnet,
maires de S^t-Pierre et S^t-Etienne-de-Fursac,
leurs conseiller(e)s municipaux,
et Corinne Josse, présidente du SIVOM
sont heureux de vous inviter
le vendredi 23 janvier 2015 à 19h00
à la salle des fêtes
à l'occasion de la cérémonie des voeux.

Le mot du maire



En mars dernier j'avais le plaisir et l'honneur de conduire la liste « bien vivre ensemble à Fursac ». En nous accordant très majoritairement vos suffrages, vous avez fait le choix de voir se poursuivre l'action municipale engagée depuis maintenant 13 ans. Je tiens à vous remercier chaleureusement de cette marque de confiance et m'engage, entouré de l'ensemble de cette nouvelle équipe, à tout mettre en œuvre pour servir l'intérêt général tout en maîtrisant nos finances communales par une gestion rigoureuse.

Je regrette cependant que lors de ce scrutin municipal, certains candidats de la liste qui nous était opposée, aient cru bon d'engager des requêtes auprès du Tribunal Administratif et du Conseil d'Etat dans le but de faire annuler les opérations électorales. Je peux comprendre que la défaite rende amer dans certains cas, pour autant, il faut l'accepter, rester humble et correct plutôt que de vouloir mettre en doute l'intégrité de l'équipe en place.

La démocratie impose le respect du choix des électeurs. Ne pas vouloir l'accepter est tout simplement inadmissible. Dans un souci d'apaisement et vous l'avez vu, je n'ai jamais communiqué ni polémique sur ce sujet durant l'instruction de cette affaire. Aujourd'hui, alors que les conclusions ont été rendues et que toutes les requêtes ont été rejetées, il me semble important de vous apporter ces informations.

Cette année a vu des évolutions importantes au sein de l'intercommunalité. En effet, l'ensemble des communes membres ont souhaité confier de nouvelles compétences à la Communauté de Communes de Bénévent - Le Grand-Bourg. Désormais, les rythmes scolaires, la gestion du périscolaire, des centres de Loisirs sans Hébergement ou encore la gestion des zones artisanales est assurée par la Communauté de Communes.

Autant de sujets sur lesquels une réflexion constructive de tous les élus a été nécessaire pour apporter des réponses rationnelles aux besoins de l'ensemble des collectivités membres. Mutualiser les moyens humains et matériels pour apporter un service de qualité à nos concitoyens a été le fil conducteur de nos réflexions.

Un mot sur cette réforme des rythmes scolaires, non pas sur le fond car je ne suis pas compétent pour évoquer son bien fondé mais plutôt sur la forme pour montrer du doigt les aberrations de l'Etat qui réalise le tour de force d'imposer aux collectivités une réforme dont les financements ne sont pas assurés à terme ,et, d'autre part, dans le même temps, de baisser les dotations à ces mêmes collectivités ! Car enfin et malgré toute notre bonne volonté, on ne pourra pas indéfiniment nous demander de faire toujours plus avec moins !

Toujours au chapitre de l'intercommunalité, les nouvelles conventions territoriales (ancien contrat de plan État Région) gérées par le Pays Ouest Creusois, ont été préparées ces derniers mois. Brièvement, les communes déposent des projets dans des domaines bien ciblés et peuvent espérer obtenir des financements pour leurs réalisations. Notre commune a déposé un dossier conséquent lié à la restauration du petit patrimoine. Cela ne veut pas dire qu'il sera retenu, mais nous avons pris date.

Côté communal, outre une nouvelle campagne d'entretien du réseau routier et la réfection du cabinet des kinésithérapeutes, il faut regretter que notre projet d'extension du lotissement ait été bloqué par les services de l'État en raison de la présence hypothétique d'une voie antique sur le site. Les services de l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologiques Préventives) ont donc réalisé des fouilles archéologiques qui n'ont heureusement rien donnés. Nous pouvons désormais, après que ce contretemps fâcheux qui nous a fait perdre beaucoup de mois, reprendre le projet en lançant les marchés de travaux. Ce dossier avec celui de la réfection de la cantine scolaire seront les principaux projets de 2015.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Bien cordialement,

Thierry DUFOUR



Extension du lotissement du Ricourant



La première tranche des travaux de l'agrandissement du Lotissement du Ricourant a débuté. Elle permettra de créer 11 lots supplémentaires, les fouilles archéologiques ont été réalisées au mois d'octobre et n'ont rien donné. Nous allons lancer les marchés qui permettront de viabiliser le terrain.

Commission voirie

Dans le but de connaître et de conserver une voirie communale en bon état, comme chaque année, notre commission a fait le point du réseau routier. L'objectif est de repérer les zones les plus dégradées, de planifier les priorités, de faire réaliser des devis, de sélectionner les secteurs prioritaires et de prévoir un budget le plus réaliste possible.

Sur 2014, le budget voirie s'élève à hauteur de 75 160,41 €, hors interventions effectuées par les employés communaux.

PRESTATIONS RÉALISÉES PAR LE SIERS

I) Point à temps sur l'ensemble du réseau pour un montant de 18 401,24 €

II) Goudronnage (voir descriptif) pour un montant de 56 759,17 €

- Route des Sibieux « de l'entrée des Sibieux à l'entrée du bourg de St Pierre »
- Route de Bel-Air « portion la plus abîmée à la sortie du bourg 130 m »
- Route à l'intérieure de Créchat « partie de la maison J. Lefrère jusqu'à la route de la Chatenette »

- Piste à l'intérieure de Chabannes « de la maison R. Eliche aux bâtiments R. Pascal »
- Route entre Montoys et le Peux « partie la plus dégradée au niveau du pont »
- Route à l'intérieur du Peux « partie maison Moutaud jusqu'à la sortie du Peux »
- Route Du Petit Nuit « partie sur S^t-Pierre-de-Fursac 130 m »
- Route du Breuil « partie du carrefour route de S^t-Priest-la-Feuille - le Chiroux à l'entrée de la commune de S^t-Priest-la-Feuille »

TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

- Décapage de certaines zones à goudronner ou à remettre en état.
- Mise en forme de fossés.
- Remise en forme du chemin de l'étang de Né-ravaud avec du fraisa récupéré auprès de la DDT lors de la réfection de la voirie (entrée du Bourg S^{te} Catherine).

En information.

Nous sommes régulièrement sollicités par les utilisateurs de notre voirie, en particulier les routiers, en ce qui concerne l'élagage des branches d'arbres dépassant au-dessus de la chaussée. Il est possible de constater que de plus en plus d'arbres bordant les routes ne sont pas entretenus ou sont laissés par négligence à l'abandon

par leurs propriétaires, que par facilité, les arbres fruitiers voir les arbres permettant de créer des zones d'ombres sont volontairement, soit plantés, soit laissés grandir au ras des clôtures.

Il en va de la responsabilité de chaque propriétaire de respecter le domaine public et de faire le nécessaire concernant l'entretien des arbres bordant notre réseau.

Lors de nos réunions municipales, nous avons évoqué la mise en place d'une opération « élagage » sur 2015.

Dans l'objectif de répondre au mieux aux attentes de chacun, nous avons prévu :

- De repérer les zones prioritaires et d'évaluer le coût financier de l'opération.
- D'organiser une rencontre avec les proprié-

taires concernés de façon à ne pas imposer un élagage collectif aux propriétaires qui souhaiteraient faire cette intervention eux-mêmes.

- De ne pas mettre en place un projet qui peut engendrer des conflits suite à l'élagage de certains arbres « Ex : fruitiers ».
- De mettre en place un type de facturation équitable.
- De prévoir le stockage des branchages qui resteront systématiquement à la charge des propriétaires.

A partir du mois de mars, la commission voirie reste à la disposition des propriétaires d'arbres bordant les routes, pour toutes informations complémentaires sur ce sujet.

J. CARIAT

Commission E.D.T.A.

Le programme proposé par la commission a été avalisé par le Conseil nouvellement élu en mars dernier : il s'articule autour des trois axes qui définissent son titre.

Bien au-delà de la seule protection de la biodiversité et des ressources naturelles, **la défense et la promotion de l'environnement sont orientées vers l'amélioration de notre cadre de vie quotidien** : en termes d'action, ils se déclinent en :

- Travail sur l'accessibilité, autour de la mise en œuvre de la Loi de 2005 en ce qui concerne la mise en œuvre du droit d'accès à l'espace public (circulation et bâtiments) pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. La commission, en lien avec le Conseil des Sages, s'attache à proposer des mesures prioritaires pour 2015, échéance posée par le législateur. Cet objectif ne peut être poursuivi qu'en prenant en compte l'évolution du projet d'extension du lotissement du Ri-courant et une réflexion partagée pour l'amélioration de la circulation piétonne et mécanique en cœur de bourg. Mais c'est aussi permettre à tout un chacun de pouvoir profiter le plus librement, à son rythme et dans la plus grande sécurité, des richesses naturelles de notre territoire, en réactivant une politique d'entretien et de réouverture de chemins.
- Plan d'action afin de permettre une diminution du recours aux pesticides : la réunion publique du 14 novembre, animée par les techniciens du CPIE, a été la première d'une série qui devrait permettre la sensibilisation de tous les acteurs de la commune aux risques que l'usage de ces produits fait courir objectivement à la santé humaine et à la préservation des ressources naturelles qui garantissent des productions végétales et animales saines.

La prise en compte du principe de développement durable se traduit en réflexions sur la recherche d'économies d'énergie, la réduction de notre production de déchets et la création de circuits de proximité en termes de consommation.

- La première intervention concrète a été dirigée vers le Sivom afin de finaliser le plan de réhabilitation de l'ancienne décharge de Montbreau.
- La seconde sera plus particulièrement tournée vers les agriculteurs afin d'étudier avec eux les possibilités de mise en place de circuits courts pour répondre aux besoins de l'Ecole et de l'EHPAD, mais aussi de satisfaire les attentes de nombre d'habitants du territoire.
- La troisième portera sur la recherche, dans le cadre des Schémas déjà arrêtés, de sites de production d'énergie durable : solaire, hydroélectrique, biomasse et éolienne.

L'attention portée à l'essor du **tourisme** repose également sur la connaissance des attentes d'une population française et étrangère qui aspire à pouvoir retrouver, dans des périodes de pause, un rythme de vie plus paisible en accord avec celui de la nature : notre territoire recèle des ressources - lieux sauvages et espaces cultivés - à même de répondre à ce besoin ; encore faut-il les rendre accessibles par l'information, l'organisation de circuits et l'aménagement d'espaces préservés.

Le chemin de l'eau a pour ambition de proposer un périple qui conduira de sources en fontaines, de puits en lavoirs, en suivant au plus près chaque fois que possible les ruisseaux qui constituent le chevelu de notre trésor, la Gartempe. Le pré projet en a été porté devant les instances du Pays Ouest Creuse afin d'en permettre le co-financement par les Fonds Européens, le CPIE mais aussi l'école qui en sont les partenaires.

Ce programme, qui peut paraître très-voire trop-ambitieux ne pourra être conduit qu'en concertation étroite avec les habitants, propriétaires ou non, exploitants ou utilisateurs, du territoire : il requiert donc du temps, de la patience et une volonté partagée de faire réussir ensemble notre commune tout en en préservant ses richesses.

C. CLAVÉ



BUDGET 2014

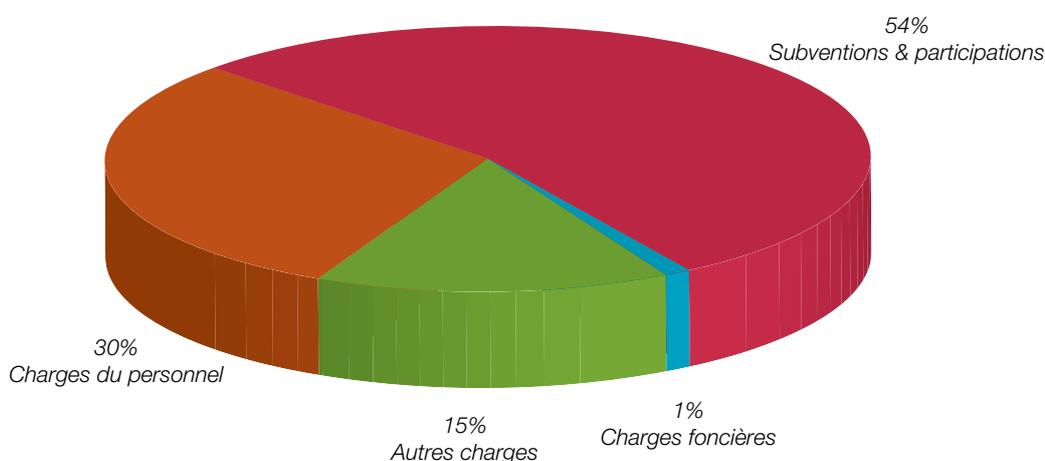
Le budget de fonctionnement voté en avril 2014 s'équilibrait en recettes et en dépenses pour la somme de 933 786,67 €.

COMPOSANTES DES CHARGES & DES PRODUITS RÉELS DE FONCTIONNEMENT

1°) Les charges

Les dépenses engagées au 17 novembre 2014 s'élevaient à 423 020 € (base de calcul du graphique, des sommes et pourcentages ci-dessous).

STRUCTURE DES CHARGES (au 17/11/2014)



1- Les subventions et participations accordées représentent 229 427 € soit 54 % des dépenses et se répartissent entre :

SIVOM (Syndicat Intercommunal)	165 000,00 €	71,92 %
Indemnités Maire et Adjointes	24 427,00 €	10,65 %
SIERS (Travaux voirie)	23 057,00 €	10,05 %
CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social)	4 500,00 €	1,96 %
Associations	4 058,90 €	1,77 %
• Les amis de la Résistance	200,00 €	
• CCJA Grand Bourg	200,00 €	
• CIVAM	100,00 €	
• Restaurant du Cœur	250,00 €	
• ACCA de St Pierre	350,00 €	
• FNAACA	70,00 €	
• GVAF	100,00 €	
• DDEN	50,00 €	
• Solidarité paysans limousin	100,00 €	
• Comité Dep. Ligue Cancer	100,00 €	
• Vivre à Chabannes	1 300,00 €	
• Art Nature Culture	100,00 €	
• Fédération du logement	50,00 €	
• A.L.R.D	277,90 €	
• FOL	70,00 €	
• Secours Populaire	250,00 €	
• Fondation du patrimoine	100,00 €	
• ADPEP	150,00 €	
• Collège R. LOEWY	210,00 €	
• Collège de Bourgneuf	30,00 €	
SMIPAC - Parc Activités de la Croisière	3 766,00 €	1,64 %
SIAGA	1 632,00 €	0,71 %
Office de tourisme	1 500,00 €	0,65 %
Divers	1 487,00 €	0,65 %

A savoir : pour le SIERS le point à temps a été réglé ainsi que les travaux réalisés à Chabannes mais il reste environ 40 000 € de travaux de voirie à payer à ce jour. Une participation de la commune de 60 000 € avait été votée concernant les travaux de la cantine scolaire mais dans la mesure où rien n'a été fait cette subvention au SIVOM n'a pas été versée.

2- Les charges de personnels tiennent compte des rémunérations des titulaires et des contractuels ainsi que des différentes cotisations payées sur salaires pour la somme totale de 124 943 €.

3- Les autres charges (63 893 €) sont constituées de :

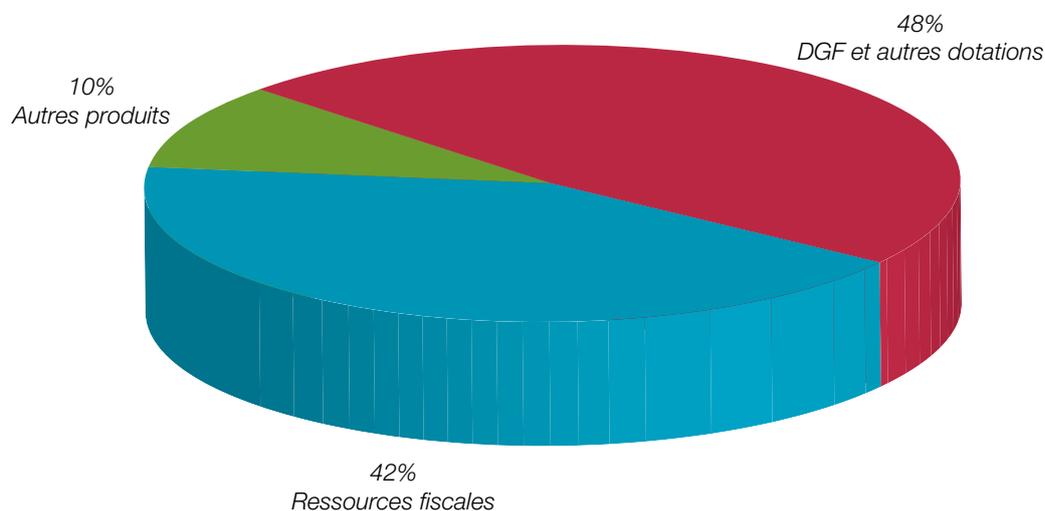
Entretiens de voies et réseaux :	16 744,00 €	26,21 %
• réparations sur éclairage public	5 984,00 €	
• désherbants,	1 836,00 €	
• tranchée téléphone station,	1 986,00 €	
• achat de jardinières,	1 953,00 €	
• réparation du déversoir au Peu,	1 833,00 €	
• pose de la Croix de Ste Ruffine,	1 210,00 €	
• divers	1 942,00 €	
Assurances	6 748,00 €	10,56 %
Electricité	5 331,00 €	8,34 %
Taxes foncières	5 221,00 €	8,17 %
Bâtiments	4 932,00 €	7,72 %
Publication – Bulletin Municipal	4 742,00 €	7,42 %
Maintenance	4 660,00 €	7,29 %
Matériel roulant	2 181,00 €	3,41 %
Fournitures de petits équipements	2 095,00 €	3,28 %
Location Mobilière	2 051,00 €	3,21 %
Fournitures administratives	2 027,00 €	3,17 %
Frais de télécommunications	1 697,00 €	2,66 %
Frais d'affranchissement	1 657,00 €	2,59 %
Carburants	1 348,00 €	2,11 %
Réceptions	1 218,00 €	1,91 %
Frais divers (Vêtement de travail, etc....)	1 241,00 €	1,95 %

4- Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts pour un montant de 4 757 €. L'emprunt concernant le lotissement est payé au mois de décembre et représente la somme de 10 200 €.

2°) Les produits

Les recettes engagées au 17 novembre 2014 s'élevaient à 553 680 € (base de calcul du graphique, des sommes et pourcentages ci-dessous).

STRUCTURE DES PRODUITS (au 17/11/2014)



1- Les recettes fiscales représentent 234 545 € soit 42 % des produits. Les taux d'imposition n'ont pas augmenté cette année.

2- Les dotations de fonctionnement (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, les compensations de l'Etat au titre de la taxe professionnelle...) soit 264 149 € ont représenté 48 % de l'ensemble des recettes. Nous avons eu 1 530 € de redevance 2013 par la société PICOTY pour la station service.

3- Les autres produits (54 986 €) correspondent pour 36 328 € aux loyers, 9 142 € aux remboursements du contrat d'avenir, et 8 380 € à la redevance d'occupation du domaine public d'ERDF et de France TELECOM.

LES INVESTISSEMENTS

Le budget investissement voté en avril 2014 s'équilibrait en recettes et en dépenses pour la somme de 363 864 €.

1°) Les dépenses

Les réalisations de 2014 sont les suivantes :

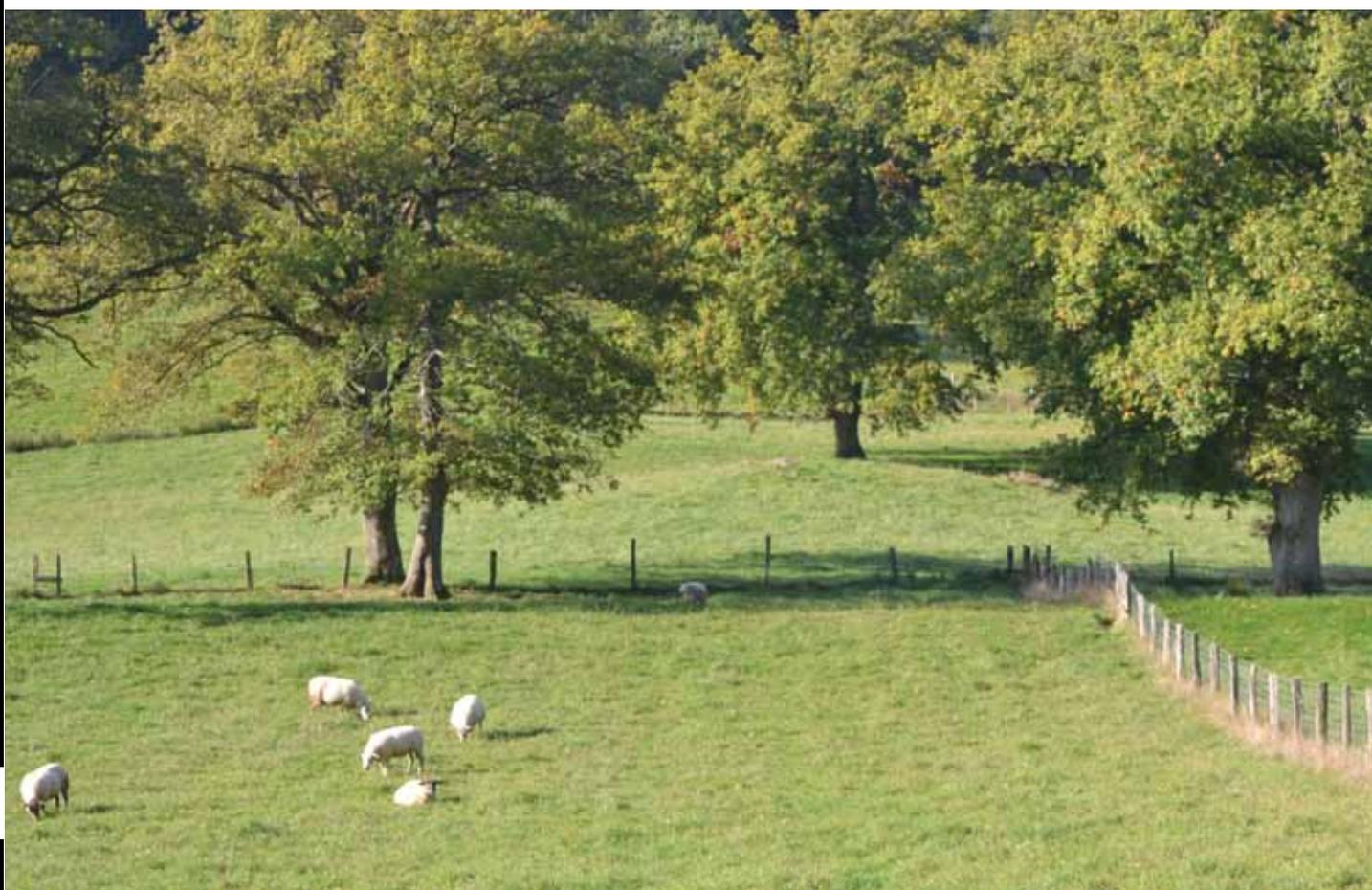
Reliure Matrice Cadastrales	598,00 €
Chauffage local kinés	3 785,45 €
Etude de sol lotissement du Ricourant	3 403,82 €
Etude lotissement de CADEXPERTS	6 336,00 €
Etude lotissement de LARBRE	2 250,00 €
Le remboursement du capital des emprunts	13 131,80 €
Reste à payer courant décembre 29 800 € de capital d'emprunt	

2°) Les recettes

Les recettes de 2014 se répartissent comme suit :

Nous n'avons eu en recette 40 741 € de TVA sur les investissements réalisés depuis 2008.

Les investissements réalisés sur la période de 2014 ont été entièrement autofinancés par la commune.



Conseil des sages

Un Conseil des sages vient d'être constitué. Il s'agit d'une instance de réflexion et de concertation indépendante du Conseil Municipal. C'est un moyen de faire grandir la démocratie participative, en traitant de sujets d'intérêt général.

LE BUREAU :

- **Présidente** : Michelle VILLEDIEU (déléguée par le Maire)
- **Secrétaires** : Jean Michel BERTRAND et Jean TIXIER
- **Membres** : Christian BAUDET, Simone BORAMIÉ, Marie-Thérèse CHAPELIER, André CLAVERIE, Françoise CLÉDAT, Michelle CHEDEMOIS, Jean-Claude COUCAUD, Guy DONY, Michelle FALCK, Arlette GENDILLE, Marie-José MINGOTAUD, Gilbert SABATHIER.

La plupart d'entre eux ont une expérience d'élus municipaux.

Espérons que le partage d'idées, de valeurs, de mémoire évolue vers une démarche constructive pour nourrir les projets et ambitions de notre commune.

Les sages réfléchissent....

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2014 restera longtemps gravé dans les mémoires des jeunes élèves des écoles de Fursac : par une matinée paisible et douce, ils ont conduit le cortège plus nourri que les années précédentes, qui, parti de la mairie, s'est rendu successivement devant les deux monuments aux morts. Après les dépôts de gerbes suivis des interventions officielles des deux maires, ce sont leurs voix qui ont réveillé des témoignages écrits des soldats de la Grande Guerre et qui ont salué la mémoire de ceux qui n'en étaient pas revenus : ceux qui, manteau marine et pantalon garrigue, avaient été fauchés par la mitraille voici un siècle dans les batailles sanglantes de la Somme ; ceux qui avaient été ensevelis dans les tranchées dans leur costume de lourd drap bleu de poilu.

Ce sont eux qui ensuite ont fait découvrir l'exposition des travaux qu'ils ont réalisés pendant une année sur les traces d'Adrien Couteau, agriculteur de Chamborand mobilisé le 2 août 14, enrôlé dans le 338^e ré-

giment d'infanterie de Magnac-Laval, monté au front à Rocquigny le 28 août, fait prisonnier et rentré au pays cinq années plus tard.

Pour ce faire, ils ont feuilleté des documents d'archive, ont eu accès à des correspondances mises à disposition par les familles, ont découvert des objets de la vie quotidienne d'alors et se sont rendus sur la tombe du Soldat Inconnu : ils ont écrit, dessiné, agrandi, colorié, découpé, assemblé et produit un travail remarquable qui mériterait d'avantage que l'éphémère.

Ce serait un geste de juste reconnaissance de leur application patiente et du remarquable enseignement de leurs maîtres que de savoir faire vivre cette exposition jusqu'en 2018.

Mais il est certain qu'ils auront contribué au travail de mémoire de ces sacrifices qui ont bouleversé la vie de nos villages et campagnes limousins.





Le mot de la présidente du SIVOM



Depuis les dernières élections je succède à Nadine Tessier à la présidence du SIVOM et du CIAS.

L'année 2014 a été marquée par l'aboutissement du projet de l'EHPAD (Etablissement pour Personne Agées Dépendantes), le transfert de certaines compétences

du SIVOM à la COM-COM de Bénévent-Grand-Bourg et la question de la cantine scolaire.

Les travaux de l'EHPAD « les Jardins d' Adrienne » se sont achevés, comme prévu, fin juin 2014. Les résidents et le personnel de l'établissement se sont installés dans les locaux début juillet. Tous apprécient ce nouveau lieu de vie pour les uns et pour les autres, l'amélioration des conditions de travail.

Il faut saluer le travail de la Directrice, Agnès Lucas, qui s'est énormément investie dans ce projet, les membres du conseil d'administration (ancien et nouveau) pour leur participation aux différents stades de la construction ainsi que les membres du personnel pour leur implication dans les réflexions autour du projet, pour le travail qu'ils ont fourni dans les préparatifs du déménagement et dans l'installation dans le nouveau bâtiment. Son inauguration aura lieu courant 2015.

Le SIVOM a transféré à la COM-COM la compétence sur la petite enfance. Ainsi depuis le 1^{er} juillet 2014, le CLSH « L'île aux Enfants » est entièrement géré par la COM-COM.

La compétence sur l'accueil péri-éducatif a également été transférée. Il a été mis en place avec succès à l'école. Une convention a été passée avec la COM-COM en ce qui concerne la mise à disposition de quatre des employées du SIVOM afin de mettre en place cet accueil pour les enfants de la maternelle. Leur temps de travail a été pour ce faire annualisé. Le péri-éducatif du cour élémentaire est assuré par des intervenants extérieurs employés par la COM-COM en binôme avec les animateurs du centre de loisir. La zone artisanale située à Saint Catherine est désormais sous compétence de la COM-COM.

Le projet de construction d'une cantine scolaire a été revu compte tenu de son coût très élevé. Une nouvelle étude a donc été réalisée par le même architecte, en collaboration avec la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion et de la protection de la Population) sur la restructuration de l'actuelle cantine. Le conseil du SIVOM a délibéré en faveur de ce nouveau projet, sans confection de repas. Ces derniers seront fournis par un prestataire de services qu'il reste à choisir, bien sûr en privilégiant les fournisseurs locaux. Le dossier a été monté et déposé en préfecture en vue de l'obtention d'une subvention. Pendant la durée des travaux les élèves prendront leur repas à la salle des fêtes en accord avec la DDCSPP.

L'assainissement reste une préoccupation et une étude diagnostic du réseau est actuellement en cours pour cibler au mieux les zones défectueuses afin d'entreprendre des travaux de réfection du réseau et de la station d'épuration.

Les équipements sportifs, notamment le local qui héberge les vestiaires du stade et les sanitaires du camping, nécessitent eux aussi des travaux de réfections. Ils feront l'objet d'une réflexion sur 2015 sur les travaux à envisager et sur leur financement.

La vie communale c'est aussi le monde associatif qui est particulièrement actif sur nos communes et il me faut souligner le travail réalisé par les bénévoles lors des différents rendez-vous qui rythment l'année.

Pour terminer, je voudrais également remercier les employés du SIVOM pour le travail réalisé tout au long de l'année et pour leur adaptabilité lors de la mise en place des rythmes scolaires.

Je vous présente, au nom de tous les membres du Syndicat-intercommunal, du conseil d'administration de l'EHPAD, mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

La présidente,
Corinne Josse



Le budget du SIVOM

BUDGET DU SIVOM

Fonctionnement

Dépenses

	596 663,73 €
• Charges à caractère général	169 913,73 €
• Charges de personnel et frais assimilés	191 150,00 €
• Autres charges	65 500,00 €
• Charges de gestion courante	65 500,00 €
• Charges financières	2100,00 €
• Dépenses imprévues	1000,00 €
• Virements à la section d'investissement	167 000,00 €

Recettes

	596 663,73 €
• Atténuations des charges	33 000,00 €
• Produits des services	33 100,00 €
• Dotations et participations	47 000,00 €
• Autres produits de gestion courante	18 050,00 €
• Produits exceptionnels	400,00 €
• Résultat reporté	45 113,73 €

Investissement

Dépenses

	600 091,88 €
• Immobilisation corporelle	558 542,06 €
• Emprunts et dettes assimilés	20 200,00 €
• Solde d'exécution négatif reporté	21 349,82 €

Recettes

	600 091,88 €
• Subvention d'investissement	276 579,20 €
• Emprunts et dettes assimilés	52 000,00 €
• Dotations, fonds divers	82 162,86 €
• Exédents de fonctionnement	21 349,82 €
• Virement de la section de fonctionnement	167 000,00 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Dépenses	157 244,41 €
• Charges à caractère général	44 352,76 €
• Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
• Charges exceptionnelles	2 000,00 €
• Virement à la section investissement	98 000,00 €
• Opé d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	11 891,65 €
Recettes	157 244,41 €
• Ventes de produits	41 000,00 €
• Opé d'ordre de transfert entre section	2 000,00 €
• Résultat reporté	114 244,41 €

Investissement

Dépenses	366 764,14 €
• Immobilisation incorporelle	62 764,16 €
• Immobilisation en cours	302 021,98 €
• Ordre de transfert entre section	2 000,00 €
Recettes	366 764,14 €
• Subvention d'investissement	31 476,00 €
• Virement à la section d'exploitation	98 000,00 €
• Opération d'ordre entre section	11 891,65 €
• Virement à la section d'investissement	109 891,65 €
• Solde exécution positif reporté	225 396,49 €

BUDGET CIAS

Fonctionnement

Dépenses	12 596,37 €
• Charges à caractère général	9 596,37 €
• Charges de gestion courante	3 000,00 €
Recettes	12 596,37 €
• Dotation et participations	9 000,00 €
• Résultat reporté	3 596,37 €

SUBVENTIONS 2014

• Club 3 ^e âge	170,00 €
• Amicale Laique (+classe de mer)	4 800,00 €
• Country Foly's	200,00 €
• Amicale cycliste	700,00 €
• Le repaire des bambins	1 000,00 €
• UNRPA	170,00 €
• Comité des fêtes	1 000,00 €
• Gym plaisirs	200,00 €
• Trésorier Taïso	300,00 €
• Club du livre (achats livres)	500,00 €
• La fanny Fursacoise	200,00 €
• Club du livre	500,00 €
• Génération Fursac	250,00 €
• Association sportive14	2 500,00 €



113 ÉLÈVES DE LA PETITE SECTION AU CM2

L'école Félix Chevrier

L'ANNÉE 2014 EN QUELQUES IMAGES :

1. Classe de découverte à Saint-Palais-sur-Mer
2. Voyage à Paris (la tombe du Soldat inconnu)
3. Voyage à la tuilerie de Pouligny
4. Sortie en forêt
5. Rencontre avec Michel Janvier, illustrateur de BD
6. Découverte des missions des pompiers
7. Participation à la cérémonie du 11 novembre
8. Atelier pâtisserie



1



2



3



4



6



5



8



7



Suivez la vie de l'école en visitant notre blog : <http://blogs.crdp-limousin.fr/23-fursac-ecole-elementaire>



L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de type Loi 1901, affiliée à ligue nationale de l'enseignement. L'ensemble de l'amicale est gérée par un conseil d'administration de 3 membres au minimum

(renouvelable tous les ans) qui se réunit plusieurs fois par an pour assurer le bon fonctionnement des différentes activités (réunions faites à l'école). Les membres sont tous bénévoles.

A QUOI SERT L'AMICALE LAÏQUE ?

À soutenir financièrement l'école Félix Chevrier.
À organiser :

- Des activités festives : loto, carnaval, Opérations Initiaves (chocolats, fleurs), kermesse.
- Des activités culturelles : sorties de fin d'année scolaire (voyages).
- Des rencontres sportives inter-écoles dans le cadre de l'USEP (l'union sportive de l'enseignement du premier degré). L'amicale laïque paie l'adhésion de tous les enfants et des adultes accompagnants pour ces rencontres.

A soutenir financièrement :

- Une classe découverte tous les 3 ans à Saint-Palais-sur-Mer.
- Les achats de fêtes de fin d'année pour l'école (Noël). Des spectacles (Coquelicot et spectacle de Noël). Le financement est assuré par des fonds propres (cotisations des adhérents et recettes des manifestations) et des

subventions (essentiellement le conseil général de la Creuse et le SIVOM).

- D'autres manifestations sont à venir : le carnaval (karaké) le samedi 21 mars prochain, une opération Initiaves chocolat et fleurs pour Pâques (vente de chocolats et bulbes de fleurs) et pour terminer l'année scolaire la kermesse à la suite des classes chantantes au mois de juin.

Nous avons besoin de bénévoles pour permettre de continuer à faire vivre et évoluer l'association. On peut s'investir de différentes manières : faire partie du bureau, prendre la carte de l'Amicale, préparer une ou des manifestations...selon ses envies ou possibilités.

Quel que soit votre investissement, vous serez les bienvenus.

BUREAU :

- MME GOUT CELINE (présidente) 05-55-63-45-15,
- MME PETIT-JEANNOT EMMANUELLE (trésorière) 05.55.63.47.04,
- MME CARON FRANCOISE (secrétaire) 05.55.63.53.63.

Syndicat intercommunal des transports

Il existe deux circuits pour chaque commune :

- sur SAINT-PIERRE-DE-FURSAC : 21 élèves empruntent le circuit 4P d'une distance de 58,600 kms/jour,
- sur SAINT-ETIENNE-DE-FURSAC : 25 élèves empruntent le circuit 1P d'une distance de 67,800 kms /jour. Du fait de l'augmentation du nombre d'élèves, le circuit est scindé en deux. La 2^e boucle concerne Chabanne-Judeau et le lotissement de Sainte-Catherine.

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 23 990,89 euros (à ce jour, il a été réglé : le Conseil Général pour 4 080,35 euros et Odysée pour 118,55 euros).

La participation de chaque commune est de 2 500 euros.

La participation des parents est de 30 euros par élève et par trimestre.

Le chemin des écoliers, bien que matérialisé, n'est toujours pas respecté. Faudra-t'il une catastrophe pour responsabiliser les parents ?...



ALSH de Fursac

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) « L'île aux enfants » est un lieu privilégié de divertissement et de découverte. Elle accueille les enfants de 3 à 13 ans dans ses locaux, intégrés à l'enceinte de l'école.

L'équipe d'animation a le souci de proposer des activités ludiques et innovantes. Pour cette fin d'année, les enfants partent explorer de nouveaux mondes : des microcosmes aux extra-terrestres en passant par l'Atlantide. Des civilisations imaginaires, en est-on vraiment sûr ? Au printemps, les enfants poursuivront leur voyage autour du monde en allant à la rencontre de civilisations actuelles. Les vacances de Noël seront consacrées à la décoration pour les fêtes de fin d'année. L'ALSH de Fursac sera fermé mais les enfants seront accueillis sur le site intercommunal de Grand-Bourg, aux dates suivantes :

- 22, 23, 24 décembre - thématique : décore ton sapin
- 29, 30, 31 décembre - thématique : le kit du nouvel an

Les programmes d'activités et les fiches de réservation seront disponibles 15 jours avant les vacances.

HORAIRES ET TARIFS

Horaires d'ouverture	Période scolaire	Période de vacances	
	12h – 19h	7h – 19h	
Plage d'accueil des enfants	13h30 à 14h30 (sans repas)	Matin 7h – 9h30	Après-midi 13h30 à 14h30
	Critères de modulation tarifaire	Enfants domiciliés & scolarisés sur la Communauté de communes	
½ journée		Journée entière	
QF<400	3,00 €	6,00 €	
QF<600	3,25 €	6,50 €	
QF<800	3,50 €	7,00 €	
QF<1000	4,00 €	8,00 €	
QF<1200	4,50 €	9,00 €	
QF>1200 + Enfants hors communauté de communes	5,00 €	10,00 €	
Repas	2,50 €		

CONTACT

- **Equipe d'animation** : Sylvain DUCOURTIOUX, Directeur / Aurore JEANNE, Animatrice
- **Téléphone** : 05 55 63 91 89
- **Mail** : alsh.fursac23@orange.fr
- **Coordonnée postale** : ALSH l'île aux enfants - Place Marc Geoffre - 23290 Saint-Etienne-de-Fursac



L'EHPAD - « Les Jardins d'Adrienne »

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTICE AU CIAS EHPAD



Après les élections municipales de Mars 2014 Corinne JOSSE succède à Nadine TESSIER en tant que Présidente de l'EHPAD. Elle exerce notamment des fonctions de cadre de santé au CHU de Limoges.

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

- Michel MONNET
- Claude CLAVE
- Raphael MAUMY
- Robert METTOUX
- Jean-Marie VITTE
- Nadine TESSIER
- Marie-Christine GUYON
- Simone BORAMIER

CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

Emménagement à la Résidence EHPAD « Les Jardins d'Adrienne » au n°23 Les Nadauds à S'-Etienne-de-Fursac. **L'inauguration de la résidence devra avoir lieu courant février 2014.**

Pourquoi « les Jardins d'Adrienne » ?

En hommage à Adrienne MERAUD-RIGAUDY donatrice du terrain qui a permis la construction des 2 établissements (le foyer d'accueil pour personnes âgées en 1977 et l'EHPAD en 2014).

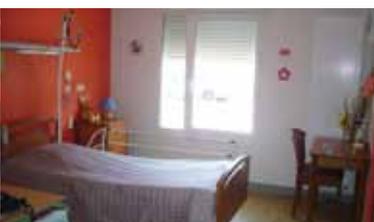
Le déménagement s'est déroulé sur 4 jours du 7 au 10 juillet 2014

Il a nécessité des préparatifs minutieux tant pour les résidents et leurs familles que pour les équipes des différents services. Pour l'occasion, l'aide d'un déménageur a été requise, le personnel municipal a été sollicité ainsi que les véhicules des EHPAD de la Souterraine et de Dunle-Palestel et les ambulances Pierre afin d'assurer le transfert des résidents. Les repas ont été fournis pendant 5 jours par le centre hospitalier de la Valette à S' Vaury et ce, afin de réinstaller le matériel de cuisine.

Quelques familles et bénévoles ont également été sollicités pour accompagner les résidents dans ce transfert et pour un meilleur soutien occupationnel et relationnel. Tout le personnel a répondu présent, et l'équipe a fonctionné au complet sur ces 4 jours. Au final toutes et tous, résidents et personnels sont satisfaits de ce changement !



LES CARACTÉRISTIQUES DE LA NOUVELLE RÉSIDENCE



- Une surface de 5 236 m² sur 2 niveaux de plein pied (avant /arrière).
- La sécurité incendie avec le désenfumage et accessibilité intérieure et extérieure aux personnes handicapées, des panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire, des poubelles semi-enterrées, 2 ascenseurs pour les résidents et 1 ascenseur de service.
- 84 chambres individuelles avec douche réparties sur 2 étages dans 4 maisonnettes de 24, 24, 22 dont 1 de 14 lits pour l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.
- Des espaces de vie, salons, salles d'animation, salle à manger pour les invités, bureaux supplémentaires, 2 patios intérieurs, un jardin, une zone de promenade.
- Des espaces de soins, salle de kinésithérapie, salle de bain détente.

Notre mission : héberger et accompagner des personnes âgées dépendantes dans les actes de la vie quotidienne.

L'établissement propose aux résidents :

- Un hébergement adapté
- Des soins médicaux et paramédicaux (kinésithérapie...)
- Des aides à la vie courante, des activités sociales, des activités d'animation
- La promotion d'un accompagnement personnalisé favorisant l'autonomie du résident, la satisfaction des besoins fondamentaux, la réponse à ses attentes, et son éventuelle implication.
- Sortie au bowling à Limoges
- Sortie au Parc du Reynou



Les projets en cours sont :

- L'ouverture de l'établissement sur l'extérieur (la création du jardin partagé, rencontres avec l'école et le centre de loisirs, échanges culturels entre EHPAD locaux...)
- L'ouverture de l'établissement à l'extérieur, accueillir le public lors de manifestations culturelles, échanges divers.
- Trouver un acquéreur pour l'ancien EHPAD.

Le prix de journée

Le tarif du prix de journée 2015 (reste à charge) sera d'environ 63 €/jour.

Agnès LUCAS, la Directrice de l'EHPAD et son équipe est à votre entière disposition pour tout renseignement ou visite de la structure.

Résidence les Jardins d'Adrienne

23, les Nadauds - 23290 St-Etienne-de-Fursac
 Tel : 05.55.63.62.61 / Fax 05.55.63.69.14
 ehpad.fursac0@orange.fr

« LES JARDINS D'ADRIENNE » EN IMAGES





Association Creuse Toujours

CREUSE TOUJOURS, DES PROJETS POUR 2015

En juillet 2014, Génération Fursac a changé de nom pour devenir Creuse Toujours. Après 12 ans de gestion du Centre de Loisirs et les nombreux projets qui y ont vu le jour l'association peut se concentrer sur le cœur de son action, l'animation locale et le développement du Pôle Ados.

UN PROJET CULTUREL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Depuis quelques années les soirées à thèmes, Ciné Concert, les Fêtes de printemps, le Festival Lézart Vert, la création d'un Pôle Ados, toutes ces actions ont développé un savoir-faire que nous souhaitons faire partager au plus grand nombre.

LE FESTIVAL LÉZART VERT SUIV SA ROUTE

Depuis 2007 le festival a beaucoup grandi. 2011, l'année des Brigitte, avait marqué les esprits par sa belle réussite. 2012 fut une année blanche par manque d'énergie collective et associative. La reprise en 2013 fut plus sage, 2014 est reparti de plus belle avec un public présent (plus de 2500 personnes sur 2 jours) dans un espace revisité et les retours très positifs du public et des artistes. L'édition 2015 se prépare pour vous offrir des moments inoubliables.

BELLE ANNÉE 2015

L'association souhaite à chacun une année épanouissante et pleine de projets, elle est ouverte aux partenariats pour rendre la vie locale plus riche encore de moments de partage et de rencontre.

U.N.R.P.A.

Notre section continue d'organiser diverses activités pour ses adhérents dont l'effectif diminue à cause de l'âge avancé, les problèmes de santé et malheureusement la disparition de plusieurs de nos amis.

Au cours de l'année 2014, nous avons eu la tristesse de perdre quatre de nos fidèles amis et nous avons pour eux, une pensée émue.

Notre journal national « ensemble et solidaires » ainsi que le bulletin départemental annuel sont remis gratuitement à nos adhérents.

Nous continuons de défendre nos retraites ainsi que les services de proximité et la protection sociale. C'est toujours un réel plaisir de nous retrouver pour passer ensemble d'agréables moments confirmant notre devise « convaincre, unir, agir ».

ACTIVITÉS PREVUES POUR 2015

- **Lundi 12 janvier** : Assemblée Générale annuelle
- **Lundi 26 janvier** : Galette des rois
- **Dimanche 22 février** : Repas « Pot au feu »
- **Lundi 9 mars** : Après-midi « Crêpes »
- **Samedi 18 avril** : Repas de l'amitié
- **Jedi 27 août** : Buffet campagnard
- **Lundi 12 octobre** : Repas « Pâté de pommes de terre »
- **Dimanche 15 novembre** : Repas « Cassoulet »
- **Samedi 19 décembre** : Repas de fin d'année

COMPOSITION DU BUREAU

- **Présidente** : Lucette PETIT
- **Vice-Président** : Georges COMBEAU
- **Secrétaire** : Suzanne BASSET
- **Secrétaire adjoint** : Roger JOUANNETAUD
- **Trésorière** : Paulette COMBEAU
- **Trésorière adjointe** : Marcelle BÉRÉNI



Bibliothèque intercommunale de Fursac

Installée en rez-de-chaussée, la bibliothèque est un service public ouvert à tous gratuitement.

Lieu de lecture et de culture, vous y trouverez près de 5000 documents en libre accès tels que : romans, documentaires, histoire locale, bandes dessinées, DVD, CD audio..., ainsi que des livres en « gros caractères » et textes enregistrés pour malvoyants. Dans l'espace jeunesse, romans, contes, bandes dessinées, ou albums attendent les plus jeunes mais aussi des DVD, de la musique et des histoires enregistrées. Vous trouverez en rayon toutes les nouvelles acquisitions de l'année.

Pour encore plus de choix, la Bibliothèque Départementale de la Creuse vous propose de consulter en ligne son catalogue via le site :

www.biblio.creuse.com

Votre bibliothèque se chargera pour vous de réserver et d'acheminer les documents souhaités.

A votre disposition un poste informatique vous permet d'accéder à internet à haut débit et ce gratuitement.

Votre bibliothèque existe et pour vivre elle a besoin de vous tous. Alors n'hésitez pas à la fréquenter, venez pousser la porte pour lire, découvrir, ou rêver et surtout rencontrer, échanger et partager.

LIEU DE VIE ET D'ANIMATION:

Cette année la bibliothèque souhaite organiser trois séances de conte qui se dérouleront le samedi matin avant chaque vacances scolaires.

Pour plus d'informations retrouvez nous sur le site : www.communes-fursac.fr sur la page de la bibliothèque.

Deux bénévoles du Club du livre accueillent les classes de maternelle tous les 15 jours à la bibliothèque et chaque enfant emporte un livre.

Tous les mois au foyer des Nadauds, des bénévoles organisent un dépôt de livres pour les résidents qui le souhaitent et une autre bénévole propose de lire dans les chambres ou bien d'écouter de la musique. Un service de portage à domicile existe pour les personnes empêchées, faites la demande dans les mairies ou directement par téléphone à la bibliothèque pour en bénéficier.

HORAIRES ET CONTACT

- **Mail** : bibliotheque.fursac@orange.fr
- **Horaires** : les mercredis de 9h à 11h et de 14h à 16h, les samedis de 10h à 12h

Club des Aînés Ruraux de Fursac

PROGRAMME 2015

- **Janvier** : Un repas Galette des Rois
- **Février** : Concours de belote
- **8 Mars** : Thé dansant
- **Avril** : Choucroute
- **3 Mai** : Loto
- **31 Mai** : Thé dansant
- **Juin** : Sortie d'une journée
- **Juillet** : Buffet campagnard
- **9 Août** : Loto
- **30 Août** : Thé dansant
- **Septembre** : Sortie d'une journée
- **23 Octobre** : Concours de belote
- **29 Novembre** : Thé dansant
- **Novembre** : Repas de l'Amitié
- **Décembre** : Goûter bûche de Noël

Deux réunions par mois en principe, tous ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.

Adhésion : 13 €





Le Club du Livre

Lire c'est écouter le monde Et... le rêver

Pour concrétiser les rêves de l'année 2014, le Club du Livre a organisé :

- **Samedi 15 mars** : Après-midi-rencontre à la bibliothèque, où chacun fait partager ses découvertes en matière de lecture. Dix livres évoqués, échanges et petit goûter.
- **Vendredi 11 avril** : Jean-Pierre LAVAUD à l'Office de tourisme. Ce sociologue natif et habitant de Paulhac a exposé « Paulhac après la Révolution : les différends entre Paulhac et S^t-Etienne-de-Fursac ». Ses recherches se poursuivent avec un appel à quiconque posséderait des documents (écoles, cimetières, routes et chemins, églises...) sur la vie de Paulhac avec en projet une ou plusieurs expositions.
- **Mardi 20 mai** : Festival Coquelicotantes à la Salle des Fêtes. Cette année, Anne-Sophie et Marcel PÉRON ont enchanté les enfants de la maternelle de Fursac et les jeunes de la Rose-raie, tous très réactifs. Un après-midi joyeux.
- **18, 19, 20 juillet** : Bourse aux livres. 3 jours riches en livres de toutes sortes, pour tous les goûts et tous les âges.
- **Dimanche 19 octobre**. Notre 16^e Journée du Livre. Une journée riche en événements impliquant fortement les Fursacois.

D'une part un appel à contributions auprès des habitants dès l'été pour une belle exposition sur la guerre de 14-18 suite à des recherches importantes de Michel Diot et Odette Vieillérière, qui l'ont mise en espace grâce à l'aide de deux employés communaux. Cette exposition a été enrichie par le travail des élèves de cours moyens sous la direction passionnée de Sylvie Soury. Cette exposition a été prolongée jusqu'au 11 novembre.

D'autre part, autour de la parution d'un livre de l'historienne Katy Hazan sur les enfants juifs cachés en Creuse, une rencontre au château de Chabannes et la projection renouvelée en novembre d'un film tourné il y a quelques années par la cinéaste américaine Lisa Gossels. Cette Journée a réuni une trentaine d'auteurs, des animations sur le thème des bandes dessinées et mangas et la participation habituelle de « Lire en Creuse » et de la Bibliothèque Départementale.

Il faut mentionner des activités et non des moindres accomplies par des membres du Club du Livre comme d'une part l'accueil à la bibliothèque une semaine sur deux dans l'après-midi des enfants de la maternelle pour la lecture et le prêt de livre par Arlette Gendille et Françoise Apert et d'autre part le portage une fois par mois de livres à la maison de retraite des Nadauds, où Marie José Diot lit plusieurs fois par mois des extraits de livres à des résidents soit par petits groupes soit également, pour ceux qui ne peuvent pas bouger, directement dans les chambres. Une bénévole du club du livre anime aussi à la maison de retraite des groupes de discussion en patois.



COMPOSITION DU BUREAU

- **Présidente d'honneur** : Claudine REMY
- **Présidente** : Michèle CHEDEMOIS
- **Trésorière** : Christiane PICHON
- **Trésorière adjointe** : Michèle PICHON
- **Secrétaire** : Sophie CLAVEL
- **Secrétaire adjointe** : Arlette GENDILLE

Merci aux deux municipalités, au syndicat intercommunal, à nos partenaires et à tous ceux qui nous ont apporté leur aide lors des manifestations ainsi qu'aux personnes qui nous ont fait don de livres pendant l'année.



Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de La Résistance (comité La Souterraine)

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 6 décembre 2014 à La Souterraine, en présence de Guy Dumignard adjoint au maire de La Souterraine. L'effectif du comité local reste stable avec 74 adhésions.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Anciens campements du maquis. Après Montautre en 2013, J.-Pierre Chambraud a exploré les camps de « Peuchaud » à St-Pierre-de-Fursac, le 30 mars et de « La Bonnelle » à St-Maurice-La-Souterraine, le 13 avril.

De nouveaux éléments ont été trouvés : balles, crosse de fusil, système de verrouillage de valise, couteau à « Peuchaud » ; une balle à « La Bonnelle » dans la partie visible de l'implantation du camp.

Diverses participations :

- **8 mai 2014** à Guéret : cérémonie de remise des récompenses aux élèves ayant participé au concours du Prix de La Résistance.
- **28 mai 2014** : Vaussujean avec Pierre Thibault.
- **23 juin 2014** « La Folie » et la stèle des Espagnols.
- **25 août 2014** au Mémorial de La Résistance à Guéret.

PROJET PÉDAGOGIQUE : CLASSE DE CM2 DE FURSAC.

Ce projet s'est concrétisé en deux temps. D'abord une intervention de Raoul Vaugelade dans la classe avec Pierre Thibaut personnage central historique du livre « l'enfant du maquis » puis la participation au fleurissement le 27 mai, des stèles honorant la mémoire des Résistants ayant perdu la vie lors des affrontements à proximité de La Souterraine. Une classe du lycée de La Souterraine s'est associée à ce moment de mémoire et de recueillement.

- **27, 28, 29 juin** : voyage à Belfort. Notre comité a tenu sa promesse et s'est rendu à Belfort, là où Huguette Courty a rejoint son fils et sa petite fille. Nous avons eu la chance d'être accueillis par le conseiller général Christophe Grudler qui nous a fait découvrir l'évolution à travers les siècles du superbe site fortifié de Belfort. Ensuite, ce fut le maire, Damien Meslot qui nous a reçu dans sa magnifique salle de la mairie. Quel accueil, pour notre petit groupe ! Au programme de notre voyage, nous retiendrons aussi la visite du « Vieil Armand » et le musée de l'automobile à Mulhouse entre autres...
- **Samedi 16 août 2014** : sortie sur les lieux de La Résistance. Le comité local ANACR d'Ambazac nous a reçu lors d'une journée commémorative. C'est ainsi que nous avons assisté à 5 cérémonies le matin, puis l'après-midi Daniel Rouzier et Gérard Violet nous ont guidé à St Sylvestre où nous avons été accueillis par l'ancien maire. Ce dernier nous a conduit sur les pas du maquis de Grammont et au monument local rendant hommage aux résistants tués par les Allemands le 5/08/44.

PROJETS 2015

- **Prix de la Résistance et de la Déportation 2015** : « La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ».
- **Projets pédagogiques** : École de Fursac : l'expérience sera renouvelée en 2014-2015, avec la participation des enfants au fleurissement des stèles. Dans le même objectif, Frédéric Alonzo, professeur d'histoire géographie au Lycée de La Souterraine a souhaité une intervention dans les classes Terminales ES et L. Robert Margot et Madeleine Rioux ont ainsi pu témoigner de leurs parcours dans la Résistance le vendredi 14 novembre et le mardi 18 novembre.
- Le projet de sortie sur les lieux de La Résistance, bien qu'il ne soit pas encore défini, pourrait de nouveau nous conduire sur les traces de l'école de la Garde dans le secteur de St Dizier Leyrenne, si J.P. Chambraud veut bien de nouveau nous accueillir...

BUREAU :

- **Président** : Raoul VAUGELADE
- **Secrétaire** : Ginette LELONG
- **Trésorière** : Colette VILLARD



AMICALE CYCLISTE FURSACOISE

Créée en 1979, l'AC FURSAC est un club cycliste à simple affiliation Ufolep modeste et dynamique. L'Amicale cycliste Fursacoise compte aujourd'hui une dizaine de membres où chacun peut y exercer sereinement son activité favorite qu'elle soit sur route (les courses, les randonnées cyclotourismes et/ou les BRS) ou en pleine nature (VTT et/ou cyclocross). L'amitié y compte autant que les résultats.

LE BUREAU :

Les présidents d'honneur Messieurs DUFOR et MONNET maires de S^t-Pierre et S^t-Etienne-de-Fursac ainsi que Mme la présidente du SIVOM.

- **Président** : Nicolas ADENIS,
- **Vice président** : Serge VECCHI
- **Secrétaire** : Corinne ADENIS
- **Trésorière** : Ghislaine SIMONNEAU
- **Responsables** : cyclospor : Guy SIMONNEAU, Cyclocross Daniel ADENIS, VTT Nicolas ADENIS et BRS : Bruno SUAREZ

L'AC Fursac obtient d'assez bons résultats sportifs, les finances sont saines. Il y a une bonne entente relationnelle à l'intérieur du club. L'Amicale Cycliste Fursacoise est une petite formation qui s'implique à la fois dans les communes de S^t-Pierre et S^t-Etienne-de-Fursac, mais également dans les communes du Canton de Grand-Bourg et de La Souterraine en organisant plusieurs manifestations dans l'année. Le petit bémol est cependant le manque de jeunes dans l'association. Le club ne les oublie pas pour autant lors de l'organisation de ces manifestations et fait en sorte de réaliser des circuits adaptés à leurs possibilités et attractifs.

L'AC FURSAC a organisé cette saison 8 manifestations sportives et se place à la 9^e place au Challenge des Clubs du département de la Creuse.

MANIFESTATIONS :

- un cyclo-cross UFOLEP à la Ribe (sur le site de l'Impro de la Ribe)
- un cyclo-cross à Chamborand autour du plan d'eau
- le Championnat de France des Elus Course à pied et VTT (26 avril 2014) sur les communes de S^t-Pierre et S^t-Etienne (Championnat qui a fait découvrir notre région à des élus de différents coins de France (dont de nombreux normands).
- une randonnée VTT et pédestre à Chabannes en collaboration avec les Amis de Chabannes.
- une compétition VTT qui a connu un franc succès sur les communes de S^t-Pierre et S^t-Etienne-de-Fursac.
- une course sur route à S^t-Priest-la-Feuille le 6 juillet 2014 ainsi qu'une randonnée cyclotourisme
- une course sur route à S^t-Pierre-de-Fursac le 14 juillet 2014
- une randonnée cyclotourisme 2^e week-end de septembre

PRÉVISIONS POUR 2014/2015 :

- 2 cyclo-cross : 1 épreuve de cyclo-cross le 7 décembre 2014 sera support du championnat départemental UFOLEP sur le site de l'IME Professionnel de La Ribe (commune de Le Grand Bourg). La préparation du circuit de la Ribe se déroule en collaboration avec les éducateurs et les jeunes de l'établissement. Une autre épreuve de cyclo-cross aura lieu autour du plan d'eau de Chamborand le 11 janvier 2015.
- une compétition VTT le 8 mai 2015 sur les communes de S^t-Pierre et S^t-Etienne-de-Fursac.
- une randonnée VTT à Chabannes en collaboration avec les Amis de Chabannes.
- une course sur route à S^t-Priest-la-Feuille et à Fursac
- une randonnée cyclotourisme 2^e week-end de septembre

L'assemblée générale aura lieu prochainement. L'Amicale Cycliste Fursacoise adresse un grand merci à tous les bénévoles, remercie les différentes municipalités, les Comités des Fêtes, ainsi que les propriétaires qui mettent leurs terrains à disposition afin que ces manifestations se déroulent dans de bonnes conditions.

Vous pouvez venir nous rejoindre à tout moment de l'année, le tarif de la licence est modeste. Si vous souhaitez avoir d'autres renseignements contact : secretariat.acf@orange.fr ou **AC FURSAC Bourg 23290 S^t-Etienne-De-Fursac - tél. : 05.55.63.35.42**

Pour suivre les performances et résultats des sociétaires, rendez-vous sur le site de l'UFOLEP : www.ufolep23.com et dans vos quotidiens Le Populaire, La Montagne, l'Echo et sur nos manifestations.



Vivre à Chabannes

LES ACTIVITÉS 2014

- **19 janvier** : Assemblée Générale à la salle municipale de la mairie. Plus de la moitié des adhérents étaient présents. C'est un moment important pour faire le point, communiquer et échanger ses idées. La séance s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié et le partage de la galette...
- **Avril** : quel triste mois pour tous, perdre un ami est toujours difficile à admettre. L'association soutient Josette dans son chagrin.
- **20 avril** : Chasse aux œufs le temps maussade n'a pas arrêté les enfants qui dénichaient les œufs sans se faire mouiller.
- **17 mai** : Repas tête de veau à la salle des fêtes. Plus de 120 participants appréciaient ce moment de détente avec la complicité de Mario pour assurer l'animation.
- **21 juin** : Fête de la Musique au village. Retour de Mario qui accompagnait les danseurs jusqu'au petit matin. La quarantaine de repas prévue était largement dépassée, cette soirée agréable par un temps superbe incitait à flâner sans retenue.
- **5 juillet** : Vide greniers. La journée s'annonçait mal par la pluie matinale, un nombre d'exposants ont déclaré forfait au dernier moment, mais le temps se dégageait au cours des heures. Finalement la manifestation était réussie pour les courageux que la pluie n'avait pas arrêté.
- **23 août** : Repas moules-frites très réussi. C'était le dernier repas au village avant celui de fin d'année à la salle des fêtes.

Des activités diverses tout au long de l'année : au printemps réparation d'une partie de la conduite de la source avant son passage sous la route, ces travaux comprenaient aussi le rehaussement d'une buse afin de supprimer le problème d'écoulement de l'eau et le nivelage de la terre autour.

Les jardinières du lavoir ont été garnies de fleurs. Sur la place le couvercle cassé du puits a été changé. Cette place est le terrain de jeux habituel des enfants, il est difficile de l'interdire.

A l'invitation du Club du Livre l'association était représentée au château du village pour un rendez-mémoire avec Kathy Azan, historienne de la seconde guerre. La veille c'était la projection du film de Lisa Gossel à l'école de Fursac qui retraçait les événements passés à Chabannes.

L'année va s'achever par les décorations de Noël près de l'horloge avec quelques changements, de nouveaux sujets de décoration et l'investissement de nouvelles guirlandes à leds. Le repas choucroute à la salle des fêtes sera animé par Music Alain et terminera 2014.

Nous remercions le Conseil Général, la commune pour leur soutien, ainsi que les bénévoles qui se joignent à nous tout au long de l'année.

Nos meilleurs vœux pour 2015.

CALENDRIER 2015, LES DATES À RETENIR

- **18 janvier** : Assemblée Générale
- **5 avril** : Chasse aux œufs
- **25 avril** : Repas tête de veau salle des fêtes
- **21 juin** : Fête de la Musique
- **4 juillet** : Vide greniers
- **22 août** : Repas moules frites au village
- **12 décembre** : Repas de fin d'année salle des fêtes

LE BUREAU

- **Président** : Henri BONNET
- **Secrétaire** : Sylvie DURAND
- **Trésorière** : Lucile CHARAMOND
- **Membres du bureau** : Christian BAUDET, Maryvonne BONNET, Jean-Jacques CHARAMOND, André DAMIAN, Josette FAUVET, André FAUVET, Liliane GAUTHIER, Michèle LEGRIS, Robert LEGRIS, Ineck MORILLON, Pierre TOURAUD, Evelyne RIVAUD.



COUNTRY FOLY'S FURSAC

L'association a été créée en 2010. Nous venons de commencer notre 5^e année.

Les cours ont lieu tous les jeudis soir de 20h00 à 21h15. C'est une animatrice bénévole qui fait les cours.

Depuis cette année Country Foly's est rattaché à l'Academy de Line Dance de Mirande (32).

Cette fusion était nécessaire pour l'évolution de notre association car cela permet d'avoir une cotisation annuelle raisonnable. Une carte est délivrée aux adhérents afin de leur permettre d'aller suivre des cours dans les autres associations de country qui sont rattachées à Mirande. Nous dansons sur de la musique country mais aussi de la musique plus moderne. Vous souhaitez vous changer les idées et bouger, vous pouvez venir nous retrouver.

Un autre créneau a été mis en place depuis cette année qui est le lundi soir à partir de 20h00. Cette soirée supplémentaire nous permet de réviser entre nous les chorégraphies.

Nous remercions la mairie de Saint-Pierre et Saint-Etienne-de-Fursac pour la mise à disposition de la salle des Fêtes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les membres du bureau :

- **La Présidente** : Mme ROUX Corinne - 06 28 68 59 60
- **La Trésorière** : Mme LENOIR Patricia - 05 55 63 32 10
- **La Secrétaire** : Mme PAILLOUT Patricia - 05 55 63 42 39

Nous nous déplaçons pour des animations, démonstrations, n'hésitez pas à nous contacter et même à venir nous voir le lundi ou jeudi soir à la salle des Fêtes de Fursac.

L'ACCA

Chères lectrices et chères lecteurs, nous sommes en période de chasse 2014/2015.

Mon principe est que l'on ne change pas une équipe qui fonctionne correctement. Mais avant ce début de saison notre ami Bébert (PASTY) secrétaire a malheureusement subi des problèmes de santé ce qui l'a obligé de prendre du recul. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Après vote du bureau, c'est CARIAT Jacky qui prend la place de secrétaire.

Parlons chasseurs :

- 56 puis 52 et 47 pour la saison 2013/2014.
- Saison 2014/2015 > 40 chasseurs : Pourquoi ? Coût du permis ? Autres ? C'est inquiétant !!!

Tout le monde n'aime pas les chasseurs. Mais qui va réguler les problèmes que peuvent poser les sur-populations de sangliers, chevreuils, et tous les nuisibles (renards, ragondins, blaireaux, gros becs, etc..) et OUI sans les chasseurs nos amis agriculteurs auront des problèmes.

- Petit gibier :
 - × Lièvres : 8 dimanches un lièvre par chasseur par saison.
 - × Lapins : quelques-uns par ci par là.
 - × Faisans : huit lâchers de 42 pièces.
 - × Autres : c'est la migration qui décide.
- Gros gibier :
 - × Sangliers : quelques dégâts à nous de réguler.
 - × Chevreuils : 30 bracelets ; distribution aux agriculteurs avant les fêtes.
- NUISIBLES : nous régulons.

Je profite de ce courrier pour remercier la municipalité pour la subvention qu'elle nous accorde tous les ans. Je remercie également les agriculteurs et les propriétaires qui nous laissent chasser sur leurs terres.

Tous les membres de L'ACCA souhaitent à tous BONNE ANNÉE 2015.

Michel VINCENT



FC Fursac

L'ENCADREMENT :

- **Equipe 1** : Samuel LEJEUNE, Thierry DUFOUR, Christian SOUCHET et Ludovic NOURRIN
- **Equipe 2** : Pascal SEGUIN, Yannick FOUGERAS et Nicolas COSSARD
- **Ecole de foot & entraînements** : Samuel LEJEUNE et Yoann MICHAUD
- **Arbitres** : Nicolas COSSARD et Ludovic NOURRIN arbitre auxiliaire.
- **Entrées au stade** : Carole PITAULT
- **Buvette, entretien des locaux et lavage des maillots** : Sandrine et Nicole VAUGELADE, Rachel LEROY
- **Traçage du terrain** : Pascal SEGUIN
- **Articles journaux** : Thierry DUFOUR
- **Effectifs** : 10 dirigeants, 39 joueurs seniors, 10 joueurs à l'école de foot.

LE BUREAU

- **Président** : Christian SOUCHET
- **Vice Président** : Stéphane NOUGIER
- **Secrétaire** : Thierry DUFOUR
- **Secrétaire adjoint** : Jean-Philippe VAUGELADE
- **Trésorier** : Karim MOHA
- **Trésorier adjoint** : Jean-Marie MARGUINAUD

L'ÉQUIPE SÉNOIRS

Bilan saison 2013/2014

Après une remarquable seconde partie de championnat, l'équipe 1 a raté la montée pour un tout petit point. Avec un bilan d'une seule défaite en 22 matches de championnat elle a su monter en puissance tout au long de la saison. Si on ajoute à ce bilan une finale de coupe Gilbert Andrivet perdue face à Soumans, on comprend mieux, malgré l'absence de titre, la satisfaction des dirigeants en juin dernier. Quant à l'équipe 2 elle a terminé dans la seconde partie de son championnat en prenant du plaisir.

Saison 2014 / 2015

Après la satisfaction de la saison 2013 / 2014 et avec peu d'évolutions dans ses effectifs, le FC Fursac pouvait repartir avec de légitimes ambitions. Malheureusement une pléiade de blessures importantes est venue perturber l'entame de saison. Pas moins de 6 titulaires potentiels font actuellement défaut à l'équipe 1, limitant ainsi les rotations et pénalisant l'équipe 2 qui voit, de fait, son effectif se réduire également.

Notons que la quasi-totalité de nos effectifs sont des Fursacois d'une vingtaine d'années encadrés par quelques Fidèles du Club. C'est notre fierté.

L'équipe 1 évolue toujours en 2^e Division avec l'objectif de jouer les premiers rôles. Composée pour l'essentiel de jeunes joueurs locaux, elle est, après 9 journées de championnat, classée dans la première partie du classement. En coupe de la Creuse elle a été éliminée par Chénéraillles.

L'équipe 2, en 4^e Division, dans une phase de brassage a pour objectif de terminer à l'une des deux premières places qui lui ouvrirait les portes d'une phase de poule plus relevée pour postuler à une montée en division supérieure. En coupe Jean Bussière, elle a été éliminée par Bénévent.

Les entraînements sont assurés par le duo Samuel Lejeune, Yoann Michaud. Ils se déroulent tous les vendredis soir à 19h00 en période scolaire et les mardis et jeudis pendant les vacances. La participation est globalement satisfaisante même si on peut toujours espérer mieux. Le club remercie Samuel et Yoann pour leur investissement.

L'ÉCOLE DE FOOT

Dans la continuité de la saison dernière, l'école de foot voit ses effectifs grossir chaque mercredi et nous poursuivons son développement.

Les dirigeants du FC Fursac ont travaillé dans ce sens avec la volonté de donner la possibilité à nos jeunes, filles et garçons, de pouvoir pratiquer leur

sport favori encadrés par des joueurs diplômés. C'est ainsi qu'une douzaine de jeunes se retrouvent avec bonheur chaque mercredi après midi, hors vacances scolaires pour les séances animées par Samuel et Yoann. Depuis début novembre nos jeunes participent à des plateaux.

Le club de foot remercie les employés communaux, le Syndicat Intercommunal et les mairies pour l'entretien des bâtiments et du stade ainsi que pour le soutien qu'ils apportent au fonctionnement de l'Ecole de Foot au travers de la mise à disposition de Samuel et Yoann.

Il est cependant nécessaire de réitérer à nos élus une demande restée jusqu'à ce jour sans lendemain. En effet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des travaux de réhabilitation du local sont devenus urgents.

Enfin un Grand MERCI à nos Commerçants, Artisans, PME, Groupes industriels et Collectivités qui soutiennent notre Club. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



La Fanny Fursacoise

La Fanny Fursacoise est le Club de Pétanque de Saint-Pierre-de-Fursac qui a été réactivé il y a quelques années de cela.

Des concours sont organisés tous les ans à compter du mois d'avril jusqu'à fin août. Les dates des prochaines manifestations - qui auront lieu en 2015 - sont les suivantes :

- **Dimanche 26 avril**
- **Dimanche 31 mai**
- **Dimanche 28 juin**
- **Dimanche 26 juillet**
- **Dimanche 30 août**

Le bureau est inchangé.

Ci-dessous les N° de téléphones afin de nous joindre :

- **Christian BAUDET - Président** - 05.55.63.67.66
- **Serge MARGUERIE - Trésorier** - 05.55.63.68.57
- **Ghyslaine VIOLET - Secrétaire** - 05.55.63.23.77

Contactez-nous afin d'obtenir de plus amples renseignements et ainsi, rejoindre l'amicale équipe Fursacoise.

Le dojo Roger Saclier

Le dojo Roger Saclier a ouvert, au cours de l'année 2013/2014 et à la rentrée 2014, deux nouvelles sections.

LES ACTIVITÉS

Une activité Judo, à l'attention des enfants à partir de 4 ans, chaque mercredi après-midi, de 15h00 à 16h00 et un cours de Yoga destiné aux adolescents et aux adultes chaque mardi soir de 20h15 à 21h15.

L'activité Taïso est maintenue aux horaires habituels, chaque mercredi soir de 20h15 à 21h 30.

Ces différentes pratiques sont encadrées par des professeurs diplômés et fort sympathiques.

L'association s'ouvre de ce fait à un plus large public et compte désormais dans ses rangs pas moins de 40 adhérents tous âges confondus.

Les disciplines proposées sont construites autour d'une progression douce et surtout sans douleurs inutiles... elles, sont de ce fait, accessibles à toutes et tous, jeunes et moins jeunes.

Vous êtes donc cordialement invités à nous rejoindre pour une initiation et pourquoi pas une adhésion... le premier cours est gratuit, quelque soit l'activité choisie.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous nos élus et les employés municipaux pour la mise à disposition de la salle des fêtes et leur contribution au bon fonctionnement de nos activités.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre utilement :

- Sandrine et Patrick LEROY - Présidente et Trésorier - 05.55.63.67.43





PAYS OUEST CREUSE, acteur du développement local



Le Pays Ouest Creuse est la réunion des trois communautés de communes de Bénévent Grand Bourg, du Pays Dunois et du Pays Sostranien. C'est à cette échelle du bassin de vie que s'élabore un projet de territoire, dans les domaines du développement économique, écologique, culturel et social. Le Pays Ouest Creuse, c'est actuellement 26 160 habitants pour 44 communes.

UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Après une large concertation afin de fédérer les acteurs locaux autour d'une stratégie de développement territorial, 4 enjeux principaux ont été identifiés, puis détaillés :

- Créer les conditions d'un développement économique territorial
- Développer et affirmer une ruralité, marquer d'identité territoriale
- Construire un territoire solidaire
- Faire de la culture et du tourisme des leviers de développement local

Un contrat négocié avec la Région, le Département et l'Etat

Dans le cadre des politiques territoriales en Limousin, la fin de l'année est consacrée à l'élaboration des nouveaux contrats de cohésion territoriale pour la période 2015-2020. Ces contrats rassemblent les projets des collectivités du Pays dans les domaines du numérique, de la culture et des patrimoines, de la santé, des sports, du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, des stratégies alimentaires et des circuits de proximité.

Ce contrat comprendra aussi deux volets transversaux : le pôle structurant de La Souterraine ainsi que la Vallée des Peintres considérée comme une des sept portes d'entrée touristiques régionales.

Un programme européen de développement rural : le Pays Ouest Creuse et le Pays Sud Creusoïse agissent ensemble

Fort de l'expérience concluante de l'actuel programme, le Pays Ouest Creuse et le Pays Sud Creusoïse ont décidé de renouveler leur partenariat pour la nouvelle génération de programmes européens LEADER. Avant centré sur la question des patrimoines locaux et la promotion des activités touristiques, le choix a été fait d'élargir le champ d'intervention.

De nouveaux ateliers de concertation ont eu lieu en novembre, à La Souterraine, Bourgneuf, Pontarion, Aubusson et Dun-Le-Palestel afin de dégager des priorités et des pistes d'actions pour le futur programme. Par ce nouveau programme LEADER, il s'agira donc de « Construire un territoire actif, attractif et créatif valorisant ses ressources locales ».

ENCADRÉ 1 : LE PLAN PAYSAGE

Après le diagnostic architectural et paysager en 2011 puis la mise en place de l'Université Rurale du Paysage en 2012 et 2013, le Pays s'est désormais engagé dans l'élaboration d'un Plan de Paysage. Un Plan de Paysage est une étude paysagère dont le but est d'anticiper l'évolution des paysages et de trouver les outils à mettre en place pour préserver le cadre de vie des habitants face aux besoins du territoire. Le thème du paysage est alors fédérateur et transversal, permettant d'aborder aussi bien l'urbanisme, le patrimoine, l'agriculture, l'économie, la biodiversité...

Le Pays souhaite fortement impliquer la population au cours de cette démarche. Il travaille actuellement à la constitution d'un groupe de suivi, dans lequel les habitants pourront exprimer leurs attentes et leurs idées quand à l'avenir du paysage, véritable bien commun et source de l'identité du territoire.

Pour participer à ce groupe, contactez **le Pays Ouest Creuse - 2 place Emile Parrain - 23300 La Souterraine - 05 55 89 69 23 ou archi-paysages@pays-ouestcreuse.fr**

ENCADRÉ 2 : LE PLAN TOURISME

Le Pays Ouest Creuse a aussi lancé une nouvelle étude sur la question du tourisme. Un groupe de travail, regroupant des représentants des collectivités, des offices du tourisme et des acteurs privés, a été constitué et a commencé à élaborer, à partir des lo-

giques du territoire, une stratégie de développement touristique et de positionnement marketing. Par la suite, ce même groupe proposera un plan d'actions, en termes de structuration de l'offre touristique et de commercialisation.

ENCADRÉ 3 : COMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL

- **Président** : Gérard DELAFONT
- **Vice présidents** : Isabelle MAZEIRAT, Marie-Jeanne DE BASQUIAT
- **Membres du bureau** : Pierre DECOURSIER, Patrice FILLoux, Jean-François MUGUAY, Jean-Claude CARPENTIER, Laurent DAULNY, Daniel FOREST, Didier BARDET, Marie-Jeanne DE BASQUIAT, Michel NAVARRE
- **Membres titulaires** : Yves AUMAÎTRE, Michel BURILLE, Guy DUMIGNARD, Martine ESCURE, Brigitte JAMOT, Etienne LEJEUNE, Christian PETIT, Micheline SAINT-LÉGER, Josiane VIGROUX-AUFORT, Jean-Louis BATHIER, Thierry DELILLE, Jean-Claude DUGENET, Hélène FAIVRE, Didier LAVAUD, Jacqueline DEDET, Jean-Bernard QUINQUE, Jean-François LE BON, Raphaël MAUMY, André MAVIGNER.



Parc d'Activités de la Croisière

Syndicat Mixte Interdépartemental
PAC
 du Parc d'Activités de la Croisière

Le Syndicat Mixte, collectivité gestionnaire du Parc d'Activités, a, comme l'ensemble des collectivités communales et intercommunales, vu renouveler son assemblée au printemps dernier. Suivant la règle de l'alternance à la tête du SMIPAC, Michel BURILLE Président creusois a quitté la Présidence en mai dernier au profit d'un élu de Haute-Vienne.

C'est Jean-Pierre DRIEUX, élu d'Arnac-la-Poste, de la Communauté de Communes Brame Benaize (cantons de Magnac-Laval et S'-Sulpice-les-Feuilles) et Conseiller Général qui lui a succédé.

Un nouveau bureau, représentant l'ensemble des collectivités adhérentes, a également été renouvelé au cours de ces élections. M. Dufour Maire de S'-Pierre-de-Fursac est membre du Bureau.

Dès son élection, le nouveau Président a organisé une visite du Parc auprès des nouveaux élus du SMIPAC pour présenter les infrastructures du site, ses atouts, son fonctionnement et les étapes successives qui permettent aujourd'hui d'avoir un outil de développement économique performant sur notre territoire Nord Limousin.

A cette occasion les dirigeants des sociétés EMIX et TIGR ont ouvert les portes de leurs entreprises respectives et présenté aux élus leurs activités.

Les derniers aménagements récemment terminés offrent aujourd'hui au Parc d'Activités de la Croisière de nouvelles perspectives de développement avec de grandes surfaces cessibles, un fonctionnement optimisé avec le bouclage de l'ensemble des réseaux et des dispositifs de traitement des eaux en adéquation avec la volonté du SMIPAC en terme de gestion environnementale.

Sur ce point la certification ISO 14 001, obtenue en 2013, a été confirmée en 2014 par l'organisme de contrôle validant ainsi la politique environnementale engagée par le SMIPAC.

Côté développement, la crise économique est toujours aussi présente dans le milieu industriel. Néanmoins le nombre de salariés s'est maintenu à une centaine de personnes en 2014. Les prospections engagées cette année, notamment en direction d'activités de sous-traitances aéronautiques ont permis de nouer des contacts porteurs d'espoir à moyen terme.

Rayon bonne nouvelle dans cette morosité ambiante, la société TIGR, qui emploie actuellement plus de 35 salariés, spécialisée dans les équipements thermiques et les solutions de chaufferies préfabriquées a décidé de s'agrandir. L'entreprise va réaliser une extension de son usine sur 1 000 m² supplémentaires et agrandir sa surface extérieure de stockage et parkings sur une nouvelle parcelle d'environ 7 000 m².

D'autres projets sont en cours de développement dans les domaines du tri et recyclage ou des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Sur le plan des aménagements, le SMIPAC s'attache depuis plusieurs années à améliorer, optimiser le Parc d'Activités pour ses usagers. C'est dans cette optique que le SMIPAC a décidé d'apporter des modifications au giratoire interne du parc en facilitant notamment la circulation des poids lourds.

Les travaux vont être lancés très prochainement.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe et de l'Ardour

Suite aux dernières élections municipales, une réunion s'est déroulée le 24 avril 2014 et avait pour but d'élire les différents membres qui postulaient aux nouveaux postes laissés vacants par les anciens élus.

Le nombre de membres en exercice est de 22 (2 par commune élus par le conseil municipal : soit 11 communes), soit 2 représentants de S^t-Pierre-de-Fursac (M. QUINCAMPOIX et M. METTOUX), 2 de S^t-Etienne (M. MARTINET et M. BOUCHEMOUSSE).

Parmi les résultats, il est à noter :

- Président : Monsieur PATEYRON (Marsac)
- 2^e Vice-Président : MARTINET Roland (S^t-Etienne-de-Fursac)
- Membres de la commission appel d'offres (3 titulaires, 3 suppléants) dont M. QUINCAMPOIX titulaire et M. METTOUX suppléant
- 3 Délégués au Syndicat Mixte Gartempe dont 2 titulaires : M. METTOUX (S^t-Pierre de-Fursac), M. MARTINET (Saint-Etienne-de-Fursac)

PRÉSENTATION DU SIAGA

Les demandes portées par le SIAGA s'articulent autour de trois axes :

- La demande « Contrat de Rivière Gartempe ». Il s'agit d'un document contractuel liant 8 structures maître d'ouvrage (intercommunalité, rivières, chambre d'agriculture de la Creuse, de la Haute-Vienne, conservatoires des espaces naturels limousin, Fédération de la pêche) avec des partenaires financiers qui sont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional Limousin et le Conseil Général de la Creuse. La demande est animée par le Syndicat mixte contrat de rivière qui a essentiellement pour rôle la coordination des différents partenaires.
- Le SIAGA à l'échelle locale : mission de protection, d'aménagement et de valorisation des milieux aquatiques sur 11 communes présentes sur le bassin de la Gartempe et de l'Ardour, ainsi qu'un rôle de communication et de conseil auprès des usagers. Mise en œuvre assurée par un technicien de l'eau.
- Les différentes problématiques du syndicat :
 - × La morphologie des cours d'eau va regrouper l'ensemble des pressions subies par les cours d'eau, la dégradation des berges et du substrat (fond de lit). Par exemple : l'accès du bétail, le mauvais entretien de la ripisylve (joncs, saules...)
 - × La « continuité écologique » liée à la présence d'ouvrages (seuils de moulin, biefs, passages routiers).
 - × L'amélioration de la qualité des milieux aquatiques peut-être étudiée par le SIAGA qui propose aux propriétaires la conduite d'étude et de réalisation de travaux s'ils le désirent.

Le budget pour 2014 s'établit de la façon suivante :

- Fonctionnement : 155 797 €
- Investissement : 2 780 €
- Participation de la commune de S^t-Pierre-de-Fursac : 1 632 €

Les réalisations de l'année 2014 n'étaient pas terminées, nous ne pouvons pas vous détailler toutes celles effectuées.

Pour plus de renseignements sur le SIAGA, vous pouvez joindre vos deux représentants : Xavier QUINCAMPOIX et/ou Robert METTOUX à la Mairie de Saint-Pierre-de-Fursac.

R. METTOUX



GVAF Sédelle Gartempe

Toujours en activité, ci-dessous le bureau :

- **Présidente** : Marie Claire BOUCHERON
- **Vice présidentes** : Marie Thérèse URBAIN, Claudine JALLET
- **Trésorière** : Simone BORAMIER
- **Trésorière adjointe** : Isabelle PRUDHOMME
- **Secrétaires** : Annie LEGRIS, Catherine DUBOIS
- **Secrétaires adjointe** : Patricia COUTEAU, Catherine BATAILLE
- **Membres** : Catherine DUMON, Sylvie PEYNOT

SIAEP (Syndicat Intercommunal des Eaux de L'Ardour)

Suite aux élections municipales, le renouvellement du bureau a été soumis au vote des délégués des communes adhérentes.

- **Président** : Guy PATHEYRON Marsac
- **Vices-présidents** : Jean-Claude PÉROT S'-Dizier-Leyrenne, André MAVIGNER Bénévent-l'Abbaye, Michel MONNET S'-Etienne-de-Fursac

SERVICE DE L'EAU :

L'entretien d'un réseau vieillissant et la diminution du nombre d'abonnés laissent entrevoir un ajustement du prix de l'eau.

Un arrêté de 2007 préconise le remplacement des compteurs tous les 15 ans.

Les ressources en eau sont jugées suffisantes. Cependant de nouveaux captages pourraient s'avérer nécessaires pour la commune de S'-Pierre-de-Fursac, suite à l'extension du lotissement du Ricourant. Un projet d'étude de captage sera programmé au moment opportun.

SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Le nombre des contrôles des installations neuves est identique à celui de l'année précédente. Le contrôle, des installations existantes n'ayant pu être effectué pour cause d'absence, reprendra ultérieurement. Les travaux, à réaliser après un rapport de visite stipulant des anomalies, seront également contrôlés.

SDEC travaux du Syndicat des Energies de la Creuse

Pour cette année 2014, aucune intervention sur le réseau basse tension de la commune n'a été programmée. Deux chantiers restent cependant à réaliser :

- LAVAUD-BARRAUD : les travaux de sécurisation de la ligne électrique programmés par le SDEC en 2010, sont toujours en attente d'un accord entre les riverains sur l'emplacement d'un poteau.
- LE BOURG : Enfouissement de la ligne aux abords de l'église : la nécessité de coordonner ces travaux avec :
 - × l'enfouissement du réseau France Télécom,
 - × la rénovation de l'assainissement,
 - × la rénovation de l'éclairage public

ne permet pas d'inscrire ces opérations dans un prochain calendrier.

Toutes les interventions sur les lignes électriques sont entièrement financées par le SDEC, lequel fournit aussi des conseils et des aides au financement pour la rénovation des éclairages.



L'état civil - année 2014

NAISSANCES

- **Le 6 novembre à LIMOGES** : Fanny DESJACQUES-BRUNOT, Chabanne-Judeau
- **Le 6 novembre à LIMOGES** : Léo CARIAT, Montoys

MARIAGES

- **Le 15 février** : Christophe DESVILLETES et Patricia VILLARD, Chabannes
- **Le 1^{er} mars** : Alain TIXIER et Anne-Marie BAVOUX, Le Chiroux
- **Le 14 août** : Mikaël AUBRUN et Anne AUDOINAUD, Montoys
- **Le 23 août** : Julien CHAMBRAUD et Angélique BOUCHEMOUSSE, Chabannes

DÉCÈS

- **Le 11 mars à SAINTE-FEYRE** : Dominique FAUVET, 1 route du Château
- **Le 8 avril à GUÉRET** : André FAUVET, 38 Chabannes
- **Le 18 avril à GUÉRET** : Claude PETIT, Les Sibieux
- **Le 26 mai à GUÉRET** : Marie-Thérèse MALABRE veuve PETIT, Les Sibieux
- **Le 16 août à LIMOGES** : Marc PUYCHEVRIER, 2 Chabannette
- **Le 2 septembre à VERTOUI** : Jeannine LATIMIER épouse GUERIN, Créchat
- **Le 16 septembre à GUÉRET** : Marcelle MERAUD veuve GERBAUD, 8 route du Château
- **Le 4 novembre à GUÉRET** : Roland WEIL, 45 Chabannes
- **Le 5 novembre à LIMOGES** : Simone PEROT, 10 route du Château



Infos pratiques

A VOTRE SERVICE, COMMERÇANTS, ARTISANS...

- Dr BULINSKI
- Dr PINGARD
- Pharmacie Pingard
- Infirmières
- Kinésithérapeutes
- Bar Le Ballto
- BARTHE Jean-Pierre, chauffage plomberie
- BOIRON Garage
- BOIRON, Ongles et Merveilles
- Boulangerie BRUNET
- CHABREYRON Fabrice, Menuiserie
- CHESTERMAN Guillaume, entretien parc et jardin
- Coiffure Geneviève
- COUSSEYROUX, entretien parc et jardin
- Groupama assurances
- La Farandole, Fleuriste
- LECORDIER Philippe, auto-entrepreneur
- Lilou coiff à domicile
- LYNE David, auto-entrepreneur
- MARGUINAUD Jean-Marie, menuiserie
- MARTIN Yvan, électricité plomberie
- NICOUAUD Stéphane, auto-entrepreneur
- POULAIN Travaux Publics
- Proxi Alimentation
- Station Service Avia
- Taxi BENOITON
- VINCENT Jacky, menuiserie
- VINCENT Didier, notaire
- CHESTERMAN Mathieu, Apiculteur
- Fashion coiffure
- HMPoulain Terrassement
- Hotel Restaurant Nougier
- La Gartempe Pizzeria
- La Poste
- LAURENT Anthony, électricité, chauffage, plomberie, électroménager, boutique, cadeaux
- MATIGOT Aimé, Charpentier Couvreur
- MÉCHIN, concepteur sites internet
- PAILLOUT Hervé, Plomberie
- SIMONNEAU Jean-Marie, Mâçon

Sans oublier nos compatriotes à S^t-Etienne...

- Infirmières
- Ambulances fursacoises
- Beauvais Taxi
- CHAUSSEBOURG, peintre
- CHÉRON, Charcuterie Boucherie
- CHÉRON Charles, entretien parc et jardin

Faites leur confiance, réservez leur vos achats : ils sont l'âme de nos communes.

Info recensement



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite ac-

compagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

- Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
- Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 92 pour les départements 23 et 24
- Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 72 pour les départements 19 et 87
- Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr
- Ou consulter le site internet : <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)